CASA DE S.M. EL REY

COMMUNICATION

SOUS EMBARGO JUSQU'À LA FIN DU DISCOURS
– SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI –

Allocution de S.M. le Roi à la 143e Assemblée de l'Union interparlementaire
Madrid, le 26 novembre 2021

Mesdames et Messieurs les délégués,

Je tiens tout d'abord à vous souhaiter une chaleureuse bienvenue en Espagne et dans notre capitale Madrid. Nous sommes ravis d'accueillir plus de 1 000 participants à la 143e Assemblée de l'Union interparlementaire avec toute l'hospitalité qui caractérise cette ville.

Nous assumons avec fierté – et aussi avec responsabilité – le fait que l'Union interparlementaire ait choisi l'Espagne pour renouer avec ses Assemblées en présentiel. Nous vous remercions d'avoir fait confiance aux garanties de sécurité – à tous égards – apportées par l'Espagne.

Pouvoir nous réunir en présentiel pour prendre des nouvelles les uns des autres et échanger sur notre activité publique, dans le respect des normes sanitaires et avant même que la lutte contre le virus ne soit terminée, marque une étape très importante dans la reprise de l'activité sociale et économique de nos pays, mais aussi dans le développement des relations institutionnelles et la coopération entre les nations.

En effet, le retour au présentiel permet d'avoir des échanges plus nourris et approfondis, mais surtout il facilite l'établissement et le développement de liens personnels fondés sur des valeurs communes, ce qui constitue le meilleur moyen de parvenir à des accords et de renforcer la coopération entre nos sociétés et nos pays. La Reine et moi-même avons pu en faire l'expérience ces derniers jours lors de notre visite d'État au Royaume de Suède.

L'Union interparlementaire (UIP) est le fruit de la conviction et de l'engagement de pionniers de la coopération qui, dès la fin du XIXe siècle, ont décidé de s'allier pour relever, par la coopération et la conclusion d'accords, les défis qui se posent aux parlements. La vision de William Randal Cremer et Frédéric Passy s'est concrétisée lors de la première réunion qui s'est tenue en 1889 à Paris, en présence de parlementaires de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, de Belgique, du Danemark, de Hongrie, d'Espagne, des États-Unis et du Libéria.

C'est ainsi qu'a débuté une longue histoire qui a associé l'UIP aux principales institutions de coopération internationale au plus haut niveau, que ce soit la Cour permanente d'arbitrage à La Haye ou la Société des Nations qui deviendra ensuite l'ONU.

À ce propos, permettez-moi de rappeler brièvement – et avec une certaine fierté – que l'UNESCO a désigné la ville espagnole de León comme berceau du parlementarisme. En effet, les documents des Cortes de l'ancien royaume de León, en Espagne, qui se sont réunies pour la première fois en 1188, sont officiellement considérés comme le "plus

ancien témoignage documentaire du système parlementaire européen".

Rappeler la mémoire des pères fondateurs de l'UIP c'est non seulement leur rendre hommage, mais aussi reconnaître le pouvoir et la force des convictions et l'action de chaque parlementaire.

Les parlements sont le pilier de la démocratie. Chacun d'entre eux, individuellement et collectivement, incarne la représentation des citoyens et de la nation. Les fonctions et les caractéristiques des parlements, ainsi que leur place centrale dans les systèmes démocratiques, reposent sur leur nature représentative et sur leur rôle fondamental qui consiste à refléter le pluralisme politique. Reconnaître la pluralité des options légitimes et la nécessité de les exprimer et d'en tenir compte est l'une des valeurs fondamentales et universelles du parlementarisme.

Mais les parlements ne sont pas que des instruments de représentation. Ce sont aussi des instances de décision où s'établissent des accords et des consensus politiques. Cet objectif qui fait partie de l'activité parlementaire est parfois difficile à atteindre. C'est pourquoi je pense que le thème général de votre Assemblée – les menaces qui pèsent sur les parlements et la démocratie dans le climat politique et social actuel – est particulièrement opportun.

Ce thème est en parfaite adéquation avec la volonté des pères fondateurs de l'UIP de faire de cette organisation un instrument de réflexion et de coopération face aux défis communs auxquels sont confrontés les pays. Si j'ai réaffirmé précédemment le caractère nécessairement pluriel de la représentativité parlementaire, il convient également de rappeler que la fonction d'intégration politique et de recherche d'accords repose sur l'action et l'engagement de chaque parlementaire dans l'exercice de ses compétences et fonctions.

L'Assemblée sera l'occasion de discuter et d'intégrer les différents points de vue dans les débats, qui, j'en suis sûr, constitueront un point de référence commun pour les futurs travaux des parlements et des États dans chaque domaine concerné.

Tel est donc le principal objectif de la diplomatie parlementaire : créer des repères et des points de vue communs qui favorisent non seulement la compréhension et la coopération entre les pays, mais aussi l'action individuelle au sein des pays. L'Assemblée sera également l'occasion d'aborder d'autres questions d'intérêt commun, comme la lutte contre la pandémie et le redressement post-pandémie, ou encore les défis posés par les changements climatiques.

J'aimerais m'arrêter un instant sur les travaux de deux organes relativement récents de l'Union interparlementaire, mais dont l'importance ne cesse de croître : le Forum des femmes parlementaires et le Forum des jeunes parlementaires. Leur reconnaissance et leur développement témoignent de l'ouverture et de la capacité de renouvellement de l'UIP, mais aussi de l'attention qu'elle porte aux besoins actuels des parlements.
L'intégration des femmes dans la représentation politique ne répond pas uniquement au principe d'égalité ou au respect des droits des femmes. C'est aussi un instrument essentiel pour assurer le respect et le développement de ces droits dans tous les secteurs de la société, et une source indispensable d'enrichissement pour les institutions publiques grâce aux compétences et aux talents de chaque parlementaire.

Je souhaite donc tout particulièrement la bienvenue aux membres du Forum des femmes de l'UIP, qui a déjà commencé à se réunir aujourd'hui.

Quant au Forum des jeunes parlementaires, il joue un rôle fondamental en vue de renforcer la légitimité de nos parlements et de la démocratie, leur capacité d'intégration ainsi que leur vocation et leur responsabilité dans la construction de l'avenir.

Permettez-moi également de faire un accueil fraternel aux parlementaires ibéro-américains, avec lesquels l'Espagne, sa société et ses institutions forment une communauté culturelle et historique de grande envergure politique.

Un accueil que j'adresse également à nos voisins méditerranéens, qui partagent avec l'Espagne un même espace d'intérêts et de responsabilités que nous nous efforçons de développer par la coopération entre nos États respectifs.

Je pense également pouvoir parler au nom des pays de l'Union européenne, véritable communauté supranationale, en réaffirmant notre soutien à la coopération parlementaire et en exprimant notre satisfaction, après une longue période d'interruption, de tenir une Assemblée de l'Union interparlementaire sur le territoire de l'Union européenne.

Encore une fois, je souhaite la bienvenue à tous les parlementaires des quatre coins du monde qui nous honorent de leur présence aujourd'hui. Je suis convaincu que l'intérêt et la rigueur avec lesquels vous allez tous travailler ces prochains jours produiront des résultats très fructueux. J'espère également que vous pourrez profiter de la ville de Madrid et d'autres régions d'Espagne lors de votre séjour.

Je vous remercie pour votre attention.